

Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation - Analyse, conception et recherche dans le domaine de l'ingénierie des technologies en éducation - ACREDITE

Cette formation est proposée en M1 et M2 à distance.

Présentation

Le Master ACREDITE forme des ingénieurs, des biologistes, des agronomes, des économistes, des juristes, des professeurs de français..., des formateurs, des responsables de formations généralistes à de nouvelles pratiques pédagogiques, au déploiement de dispositifs d'enseignement à distance, pour qu'ensuite ces professionnels développent l'usage des technologies éducatives dans leurs établissements, ou puissent développer une expertise dans le secteur.

Dans la continuité du partenariat, soutenu par l'Agence universitaire de la francophonie, entre l'université de Cergy-Pontoise, l'université de Mons (Belgique) et l'université de Genève, la formation ACREDITE constitue une des deux bases de formation de 3e cycle de la Chaire Unesco "Francophonie et révolution des savoirs". Le consortium d'enseignants-chercheurs a formé depuis 2000, plus de 800 enseignants du supérieur, des formateurs, responsables de formation.

Le cursus de master se réalise en 2 ans et il est possible d'entrer en M2 en prenant en considération l'expérience professionnelle.

Le public originaire de la francophonie soutenu par l'Agence universitaire de la francophonie est principalement celui des enseignants de l'enseignement supérieur, quelle que soit leur discipline. Le public du Nord non soutenu par l'AUF est essentiellement constitué par des responsables de formation d'institutions ou d'entreprises qui peuvent se trouver engagés dans un projet d'enseignement ou de formation impliquant les TIC.

Documents

[Télécharger la maquette de la formation](#)
[Présentation complète \(PDF\)](#)

Enjeux

Avec ce diplôme, l'apprenant(e) aura la capacité d'organiser, de concevoir et d'accompagner un projet d'enseignement utilisant les possibilités offertes par les nouvelles technologies, principalement dans le cadre de l'usage des réseaux. Dans tous les cas, l'objectif de cette formation consiste à le doter des compétences nécessaires à l'introduction des TIC dans son établissement ou organisme de formation. Il devra être en capacité d'exercer également un regard critique et prospectif conduisant à la recherche dans le domaine.

Langues d'enseignement

- Français

Modalités

- Totale à distance

Renseignements

alain.jaillet@cyu.fr

<https://inspe.ac-versailles.fr/2022/05/analyse-conception-et-recherche-dans-le-domaine-de-ingenierie-des-technologies-en-education-acredite/>

Spécificités

Équipe d'accueil

Alain Jaillet, professeur des universités, enseignant chercheur au laboratoire EMA (Recherche et Formation), vice-président délégué Francophonie et Afrique, Responsable de la Chaire Unesco « Francophonie et révolutions des savoirs : éducation et connaissances à l'ère du numérique et des réseaux internationaux », université de Cergy-Pontoise, ESPÉ de l'académie de Versailles

Laurent Jeannin, maître de conférences, enseignant chercheur au laboratoire EMA (Recherche et Formation) et chargé de mission environnement numérique pédagogique et certifications, titulaire de la Chaire de Recherche : Transition2 : Des espaces en transition à la transition des espaces éducatifs, université de Cergy-Pontoise, ESPÉ de l'académie de Versailles

Tuteurs de la francophonie : enseignants, enseignants chercheurs, directeurs de campus numériques francophones de la francophonie.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

Candidatures INSPÉ - Rentrée 2021

Sur le site de l'INSPÉ de l'académie de Versailles - Rubrique "**Mention 4 - Pratiques et ingénierie de la formation**" - [Master MEEF : Analyse, conception et recherche dans le domaine de l'ingénierie des technologies en éducation - ACREDITÉ](#)

Modalités de candidature spécifiques

Une présélection sera effectuée sur dossier, à partir d'un formulaire à remplir en ligne et disponible sur le site de l'AUF (Dates et liens à venir)

Le comité de sélection, composé des équipes pédagogiques et éventuellement d'experts extérieurs pourra, en fonction de l'étude du dossier, demander des renseignements complémentaires aux candidat/e/s.

Le dossier de candidature en ligne comporte notamment une lettre de motivation et d'exposé de vos attentes par rapport à cette formation. Ces deux documents sont particulièrement importants pour l'évaluation de votre dossier de candidature. Il vous est donc recommandé de les composer avec soin, détails et précision afin de présenter l'argumentation la mieux étayée possible.

Les organisateurs de la formation recommandent aux candidat(e)s de ne pas attendre le dernier moment pour expédier leurs dossiers, afin que ces derniers puissent être étudiés dans de bonnes conditions.

Le collège pédagogique de la formation convoquera en juin, par courrier électronique, les pré-sélectionnés à l'entretien individuel qui se déroulera fin juin. Cet entretien pourra avoir lieu dans les Campus numériques francophones de l'AUF. La grille d'évaluation de l'entretien sera communiquée aux pré-sélectionnés.

Les candidat(e)s retenu(e)s seront officiellement informé(e)s, par courrier électronique à partir de la mi-juillet. La liste des candidat(e)s retenu(e)s originaires des pays du Sud, ainsi qu'une éventuelle liste d'attente, sera rendue publique sur les sites internet de l'AUF et sur celui de la formation.

Aucune communication individuelle ne sera effectuée auprès des candidat(e)s non retenu(e)s.

Les inscriptions administratives à l'Université de Cergy-Pontoise (UCP) se feront après les résultats définitifs de la sélection. Les éléments nécessaires au dossier d'inscription seront alors indiqués.

L'inscription à l'UCP ne sera définitive qu'à l'issue de la commission pédagogique du département des sciences de l'éducation de l'université de Cergy-Pontoise, qui examinera les demandes d'inscription par VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) pour celles ou ceux des candidat/e/s qui ne justifieraient pas du niveau requis (ancienne Licence ou validation de trois années de Licence).

Après la publication des résultats des sélections, les candidats retenus (avec allocation de l'Agence universitaire de la Francophonie ou non) ont 10 jours pour confirmer leur inscription et 15 jours supplémentaires pour réunir et envoyer les pièces nécessaires. Les candidatures retenues en liste d'attente sont examinées en fonction des abandons des candidats retenus en liste principale.

Par décision du Conseil Scientifique de l'Agence universitaire de la Francophonie, il est également précisé que **les candidatures féminines seront favorisées** pour l'attribution des allocations d'études à distance.

Pour postuler à cette formation il faut être titulaire d'un BAC + 3 ou équivalent.

Le formulaire de candidature vous demandera notamment :

- vos coordonnées professionnelles et personnelles,
- votre expérience professionnelle en tant que formateur,
- votre expérience en matière de TIC,
- le projet pédagogique personnel que vous souhaitez développer pendant la formation,
- les motivations qui vous incitent à postuler à cette formation,
- votre curriculum vitæ.

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Conditions financières

Attention ! La formation a un coût et chaque candidat doit s'assurer de pouvoir rassembler le financement de ses études pour être à même de réagir dès qu'il est accepté. De même, l'obtention des pièces justificatives des diplômes antérieurs peut prendre du temps et les candidats doivent pouvoir rassembler rapidement ces pièces.

Les candidats bénéficiaires doivent faire partie prioritairement d'un pays de l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Le coût de la formation pour tous les étudiants, à l'exception de ceux relevant de l'Agence Universitaire de la Francophonie, est de 3 100 euros pour le M1 et de 4 500 euros pour le M2 (sous réserve de validation par le CEVU de l'université de Cergy-Pontoise).

Pour les candidats francophones du Sud ne bénéficiant pas de bourse de l'AUF, le coût de la formation est de 2 800 euros pour le M1 et de 3 600 euros pour le M2 (sous réserve de validation par les conseils de l'université de Cergy-Pontoise).

Le montant de l'allocation d'étude à distance de l'AUF est de **1 000 euros**. Il reste donc

1 300 euros à la charge du candidat M1 sélectionné avec une allocation et 2 000 euros à la charge du candidat M2 sélectionné avec une allocation, ainsi que 10 euros (ou l'équivalent en monnaie locale) de frais de dossier en cas de sélection.

Les tarifs contiennent les frais d'inscription à l'université de Cergy-Pontoise.

Outre les frais d'inscription, les candidats sans allocation devront aussi prendre en charge leurs frais de séjour et de déplacements éventuels lors du regroupement présentiel. Ces conditions s'appliquent également aux candidats européens résidant dans un pays francophone du Sud et de l'Est qui désireraient suivre la formation. En revanche, ces candidats pourront bénéficier gratuitement des services des Campus numériques francophones, au même titre que les autres candidats sélectionnés avec allocation.

L'Agence universitaire de la francophonie met gratuitement à la disposition des candidats sélectionnés (allocataires ou non) ses campus numériques francophones, CNF et ses centres d'accès à l'information, CAI. Ils y trouveront toutes les infrastructures techniques et de réseau afin de suivre cette formation dans de bonnes conditions.

Il est précisé que le montant de l'allocation d'étude à distance de l'AUF n'est pas versé au candidat sélectionné, mais directement à l'établissement en charge de la formation afin de couvrir la majeure partie des frais d'encadrement pédagogique.

Zoom 1ère année

Programme

N°	Compétences	Thèmes
1	Maîtriser les principes généraux de la formation en ligne	Conception pédagogique
2	Définir les finalités, objectifs généraux, objectifs spécifiques d'un dispositif de formation.	Conception pédagogique
3	Analyser les modes pédagogiques adaptés aux besoins en prenant en compte les contraintes liées aux technologies	Conception pédagogique
4	Déterminer les scénarios pédagogiques efficaces avec les technologies	Conception pédagogique
5	Analyser des besoins en formation	Organisation du dispositif de formation avec les technologies
6	Déterminer le dispositif technique utilisable pour la formation à distance.	Organisation du dispositif de formation avec les technologies
7	Concevoir la formation à distance avec les technologies	Organisation du dispositif de formation avec les technologies
8	Planifier les étapes de montage d'un dispositif de formation utilisant les technologies	Organisation du dispositif de formation avec les technologies
9	Concevoir un dispositif d'évaluation d'une formation en ligne	Formation de formateur et expertise
10	Organiser des séquences de création de contenus à distance avec les Technologies	Formation de formateur et expertise
11	Elaborer un guide des usages du numérique pour l'enseignement et l'apprentissage	Formation de formateur et expertise

Pré-rentrée

Le programme de formation de la première semaine consiste essentiellement en une micro-unité d'enseignement servant de démonstration par une simulation de situations d'enseignement à distance. Ce programme de formation est organisé **totale-ment à distance.**

Enseignement à distance

La majeure partie de la formation se déroule à distance sur 520 heures :

15 Eléments
Constituants de 6
Unités d'
enseignements

représentants un volume de 420 heures (se répartissant en 160 heures équivalent de cours et 260 heures équivalent TD),

1 séminaire de suivi du projet individuel

La répartition des heures par unité d'enseignement se fait à partir du travail sur le cours et des travaux individuels et collectifs à réaliser dans une période donnée d'approximativement 3 semaines.

Les situations de guidance se déroulent essentiellement en mode synchrone, avec usage de l'asynchrone entre les sessions permettant de donner à l'étudiant des consignes relatives à l'organisation de son travail et à la réalisation de tâches spécifiques. Le tuteur donne des rendez-vous ponctuels pour pouvoir communiquer en temps réel avec l'étudiant ou les étudiants concernés et vérifier l'état d'avancement de la tâche. Toutes ces activités sont consignées dans le calendrier contrôlé et validé par le tuteur. Les principes de travail en séminaire consistent à articuler des phases de travail personnel et de travail en équipe avec une régulation en plus grand groupe.

Les documents de références du cours sont formatés d'après un modèle de présentation s'appuyant sur une architecture « hyperliens ». Une attention particulière est portée aux

problèmes pouvant apparaître du fait de la capacité limitée du réseau local à transmettre les images, simulations, etc.. illustrant le cours.

Les étudiants travaillent en équipes de 3 ou 4 au sein de leur groupe de 12 encadrés par un tuteur qui correspond à leur séminaire virtuel d'appartenance. Chaque équipe fonctionne sur le mode du travail collaboratif et réalise ensemble un mini-projet portant sur une résolution de problème relatif à une situation d'apprentissage.

Programme de la deuxième année

Le master ACREDITE M2 comprend 355 heures d'enseignement à distance sur internet, 140 h équivalent à des cours et 215 de Travaux dirigés en mode synchrone et asynchrone, et 20 heures en pré-rentrée, soit un total de 375 heures d'enseignement. La formation demande une grande disponibilité et un travail personnel de l'ordre au moins d'une quinzaine d'heures par semaine pendant 40 semaines. Les candidats devront donc fournir une attestation de leur éventuel employeur garantissant cette disponibilité.

Pré-rentrée

Le programme de formation de la première semaine, d'une durée de 20 heures se déroule sur 2 jours au début du cycle

de formation, consiste essentiellement en une micro-unité d'enseignement servant de démonstration par une simulation de situations d'enseignement à distance. Ce programme de formation est organisé totalement à distance.

Enseignement à distance

La majeure partie de la formation se déroule à distance sur 375 heures :

- 11 Eléments Constituants de 5 Unités d'enseignements représentant un volume de 275 heures (se répartissant en 110 heures équivalent de cours et 165 heures équivalent TD), 2 séminaires de 35 heures chacun, consacrés à la mise en place de projets collectifs préparatoires aux projets individuels, 1 séminaire de suivi du projet individuel

La répartition des heures par unité d'enseignement se fait à partir du travail sur le cours et des travaux individuels et collectifs à réaliser dans une période donnée d'approximativement 3 semaines. Les situations de guidance se déroulent essentiellement en mode synchrone, avec usage de l'asynchrone entre les sessions permettant de donner à l'étudiant des consignes relatives à l'organisation de son travail et à la réalisation de tâches spécifiques. Le tuteur donne des rendez-vous ponctuels pour pouvoir communiquer en temps

réel avec l'étudiant ou les étudiants concernés et vérifier l'état d'avancement de la tâche. Toutes ces activités sont consignées dans le calendrier contrôlé et validé par le tuteur. Les principes de travail en séminaire consistent à articuler des phases de travail personnel et de travail en équipe avec une régulation en plus grand groupe. Les documents de références du cours sont formatés d'après un modèle de présentation s'appuyant sur une architecture « hyperliens ». Une attention particulière est portée aux problèmes pouvant apparaître du fait de la capacité limitée du réseau local à transmettre les images, simulations, etc., illustrant le cours. Les étudiants travaillent en équipes de 3 ou 4 au sein de leur groupe de 12 encadrés par un tuteur qui correspond à leur séminaire virtuel d'appartenance. Chaque équipe fonctionne sur le mode du travail collaboratif et réalise ensemble un mini-projet portant sur une résolution de problème relatif à une situation d'apprentissage. Projet : 15 heures de suivi individuel par un tuteur. Le projet de formation à distance est à entreprendre sur une base personnelle, avec accompagnement d'un tuteur.

**Modalités de tutorat :
répartition des heures**

La répartition des heures d'enseignement fait que le temps de tutorat synchrone et

asynchrone est estimé à 7,5 heures pour les travaux dirigés en séminaire virtuel sur un total de 51 heures. Les activités de formation en groupes de travail collaboratif assisté par ordinateur (TCAO) correspondent aux 36 autres heures. Enfin, le temps de tutorat consacré à chaque projet est de 15 heures par étudiant (sur un total de 100 heures passées par chaque étudiant sur son projet).